



## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

### Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n° 479/2024

**OBJET : Compte de gestion 2023**

Membres : 24

Présents votant : 10

Pouvoirs : 7

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 Mars

Le comité syndical Grand site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 22 Mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la commune de Clermont l'Hérault

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Christophe MORGO, Conseiller départemental du canton de MEZE,
- Monsieur Michel VELLAS, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Bernard COSTE, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Patrick JAURES, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Marc CARAYON, Délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Sophie COSTEAU, Déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Jean Marie SABATIER, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Sébastien VAISSADE, Délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Danièle JOSEPH, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS :

- Monsieur Jean Luc FALIP, Conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HERAULT
- Madame Nicole MORERE, Conseillère départementale du canton de GIGNAC
- Monsieur Jacques RIGAUD, Conseiller départemental du canton de LODEVE
- Monsieur Jean-Louis GELY, Conseiller départemental du canton de MONTPELLIER 2
- Monsieur Alain BOZON, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Madame Joëlle GOUDAL, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Bernard GOUJON, Délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

Madame la Présidente rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le comité syndical ne peut valablement délibérer sur le compte administratif sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Reçue en Préfecture et rendue exécutoire le :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assurée que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Affichée le :

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

Une synthèse est proposée ci-après, une présentation approfondie sera abordée au point suivant.

	Résultat de clôture 2022	Recettes exercice 2023	Dépenses exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Fonctionnement	121.319,84 €	445.395,34 €	478.850,01 €	- 33.454,67 €	<b>87.865,17 €</b>
Investissement	44.048,31 €	2.434,67 €	80,00 €	2.354,67 €	<b>46.402,98 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>165.368,15 €</b>	<b>447.830,01 €</b>	<b>478.930,01 €</b>	<b>- 31.100,00 €</b>	<b>134.268,15 €</b>

## RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	46.904,66 €	573.902,42 €	620.807,08 €
Titres de recettes émis (b)	2.708,67 €	457.218,72 €	459.927,39 €
Réductions de titres (c)	274,00 €	11.823,38 €	12.097,38 €
Recettes nettes (d=b-c)	2.434,67 €	445.395,34 €	447.830,01 €
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	2.856,35 €	492.582,58 €	495.438,93 €
Mandats émis (f)	80,00 €	480.057,31 €	480.137,31 €
Annulations de mandats (g)		1.207,30 €	1.207,30 €
Dépenses nettes (h=f-g)	80,00 €	478.850,01 €	478.930,01 €
<b>RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
(d-h) Excédent	2.354,67 €		
(h-d) Déficit		33.454,67 €	<b>31.100,00 €</b>

Le compte de gestion est disponible en annexe 2.

Le comité syndical,  
Le rapporteur entendu,  
Après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des membres présents et représentés,

**APPROUVE**

- Le compte de gestion 2023

**AUTORISE**

- Madame la Présidente à vise le compter de gestion 2023

Pour Extrait Conforme,  
A Clermont l'Hérault,  
Le 29 Mars

La Présidente



Marie PASSIEUX